

**COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM  
SEANCE DU 14 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 14 décembre, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 6 décembre 2022, s'est réuni en la Salle polyvalente du SICTOM de Champagne Berrichonne sous la présidence de Monsieur VAN REMOORTERE Éric.

Nombre de délégués : - en exercice : 30 - présents : 19 - procurations : 4 - votants : 23

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Mme ABRIOUX Sylvette** déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux ; **M. BONNET Michel** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **M. CHABANCE Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **Mme CIRRE Marie-Line** déléguée titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **M. GONNET Arnaud** délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux ; **M. GONTHIER Gilles** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **Mme HERVET Maryse** déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux ; **M. JOLY Sylvain** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **M. LEGNIER François** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **Mme LEPRAT Monique** déléguée titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **Mme LOTH Christelle** déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux ; **Mme MALLET Armelle** déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux ; **M. METIVIER Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux ; **M. NORMAND Franck** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **Mme PROGIN Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **M. QUANTIN Jean-Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux ; **M. RENAUDAT Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux ; **Mme SAUGET Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux ; **M. VAN REMOORTERE Éric** délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux.

**PROCURATIONS :**

**M. BODIN Olivier** délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux a donné procuration à M. VAN REMOORTERE Éric délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischaux – **M. HERAULT Michel** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher a donné procuration à M. LEGNIER François délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher – **M. JACQUET Jean-Luc** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher a donné procuration à M. JOLY Sylvain délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher – **M. VILLALDEA-AVILA Rafaël** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher a donné procuration à Mme CIRRE Marie-Line déléguée titulaire de la Communauté de Commune FerCher.

**ÉTAIT EXCUSÉE :**

**Mme LAINEZ Sylvie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes de Champagne Boischaux ; **M. MAURICEAU Christophe** délégué titulaire de la Communauté de Communes de Champagne Boischaux ; **Mme MERIOT Nathalie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes de Champagne Boischaux.

**ÉTAIENT ABSENTS :**

**M. AUDEBERT Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - **M. LAUVERGEAT Patrice** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **M. MNICHE Pascal** délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; **M. PARAGE Frédéric** délégué titulaire de la Communauté de Communes de Champagne Boischaux.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM - SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

**Nombre de délégués**

**En exercice** : 30  
**Présents** : 19  
**Procurations** : 04  
**Votants** : 23  
**Pour** : 23  
**Contre** : 00  
**Abstention** : 00

L'an deux-mille-vingt-deux

Le 14 décembre

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M  
dûment convoqué s'est réuni en session  
ordinaire, sous la présidence de  
M. Éric VAN REMOORTERE  
Date de convocation : Le 6 décembre

N° : 221214\_11

**OBJET : Collecte des cartons bruns :**

Le SICTOM a mis une action de collecte de cartons brun sur les communes de Vatan, Neuvy-Pailloux le mercredi et Saint Florent sur Cher le lundi pour les commerçants.

Cette collecte reste couteuse pour le SICTOM, puisque réalisée de façon gracieuse. Le tonnage collecté ne permet en effet pas d'équilibrer le coût de collecte.

Considérant que ces communes disposent d'une déchetterie permettant la dépose des cartons brun, il est proposé de supprimer ce service de collecte à compter du 01/01/2023 et d'autoriser exceptionnellement les commerçants, compte tenu de l'interdiction d'utilisation des déchetteries de ces communes par ces opérateurs, à déposer leurs cartons bruns dans les déchetteries.

**Délibération :**

Vu le CGCT

Vu les statuts du SICTOM

Après avoir entendu l'exposé, le comité syndical décide à l'unanimité :

- De mettre fin à la collecte des cartons bruns sur les communes de Vatan, Neuvy-Pailloux le mercredi et Saint Florent sur Cher le lundi pour les commerçants.
- D'autoriser les commerçants de l'ensemble des communes à déposer exceptionnellement leurs cartons bruns dans les déchetteries.
- De demander aux communes membres d'assurer une large information sur cette décision.



Le secrétaire de séance  
M. GONNET ARNAUD  
Délégué titulaire de la

Communauté de Commune Champagne Boischauds

Pour extrait conforme,



M. Le Président  
M. Éric VAN REMOORTERE

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 20/12/2022

Publié ou Notifié le : 21/12/2022